



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 4 octobre 2016

Communiqué de presse

Les artisans sont appelés à voter pour le renouvellement des membres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ce vote s'effectue uniquement par correspondance, dès réception du matériel de vote et jusqu'au 14 octobre 2016, le cachet de La Poste faisant foi.

Pour toute information, veuillez contacter le bureau des élections de la préfecture :
Mme LEGROS : 0596 39 36 52 - Mme SALOMON : 0596 39 36 61
elections@martinique.pref.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*